



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 24 février 2026, à 19 h 00

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 janvier 2026;
4. Question du public;
5. Suivi;
6. Bloc d'information;
 - i. Présidence (consultation des élèves)
 - ii. Direction
 - iii. SDG
7. Calcul des coûts réels 26-27;
8. Encadrement des contributions financières;
9. Grille-matières;
10. Critères de sélection de la direction d'école;
11. Formation obligatoire des nouveaux membres;
12. Suivi fonds spéciaux;
13. Activités culturelles;
14. Questions diverses;
15. Levée de l'assemblée.